

RCS : ROUEN Code greffe : 7608

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ROUEN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2021 B 00530 Numéro SIREN : 897 557 880 Nom ou dénomination : DC INVEST

Ce dépôt a été enregistré le 28/05/2024 sous le numéro de dépôt 4514

Désignation de l'entreprise		EURL DC INVEST		103 RUE DE LA BERGERIE		Néant ☐	
Adresse de l'entreprise		76500 LA LONDE					
SIRET		8 9 7 5 5 7 8 8 0 0 0 0 1 9					
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent *		12	
				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
				31122023		31122022	
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
						Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012			
		014		016			
	Immobilisations corporelles*	028	20 293	030	11 195	9 098	13 272
	Immobilisations financières* (1)	040	580 470	042		580 470	580 470
	Total I (5)	044	600 763	048	11 195	589 568	593 742
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		
		Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances (2) { Clients et comptes rattachés * Autres * (3)	068	87 360	070	87 360	77 138	
		072	30 659	074	30 659	34 267	
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	66 406	086		66 406	29 468
	Charges constatées d'avance *	092	303	094	303	591	
	Total II	096	184 727	098	184 727	141 464	
	Total général (I + II)	110	785 490	112	11 195	774 295	735 206
PASSIF				Exercice N NET		Exercice N-1 NET	
				1		2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		375 100	375 100		
	Ecarts de réévaluation	124					
	Réserve légale	126		12 360	1 700		
	Réserves réglementées*	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* 131)	132	199 836	17 301			
	Report à nouveau	134					
	Résultat de l'exercice	136	105 609	213 195			
	Subventions d'investissement	137					
	Provisions réglementées	140					
Total I	142	692 905	607 296				
Provisions pour risques et charges				Total II		154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156					
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	2 617	2 635			
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169)	172	78 774	125 275			
	Produits constatés d'avance	174					
Total III	176	81 390	127 910				
Total général (I + II + III)				180		774 295 735 206	
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	791	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	30 178	(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD2023

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: EURL DC INVEST		Néant ☐			
A - RÉSULTAT COMPTABLE				Exercice N clos le 31122023	Exercice N-1 clos le 31122022		
				1	2		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209	210			
	Production vendue { biens services *	dont export et livraisons intracommunautaires	215	214			
			217	218	243 900		
					185 948		
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222			
	Production immobilisée *			224			
	Subventions d'exploitation reçues			226			
CHARGES D'EXPLOITATION	Autres produits			230	18	7	
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)			232	243 918	185 955	
	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234			
	Variation de stock (marchandises) *			236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *			240			
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : mobilier : - immobilier :)			242	10 813	7 688	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	808	244	10 500	13 575	
	Rémunérations du personnel *			250	95 468	81 515	
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)			252	57 936	45 733	
PRODUITS FINANCIERS	Dotations aux amortissements *			254	4 965	4 876	
	Dotations aux provisions			256			
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		259		262	35	177
			260				
	Total des charges d'exploitation (II)			264	179 716	153 564	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			270	64 202	32 391	
	PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers (III)			280	56 290	190 679
		Produits exceptionnels (IV)			290		
		Charges financières (V)			294	2 215	3 504
Charges exceptionnelles { Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)			347		300	35	25
			348				
Impôts sur les bénéfices * (VII)				306	12 633	6 346	
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)			310	105 609	213 195		
B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312	105 609	314		
RÉINTEGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318			
	Provisions non déductibles *			322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	12 633		
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		330	5 127		
	écarts de valeurs liquidatives sur OPC *		248				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		249		251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999			
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997			
DÉDUCTIONS	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		989			
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		991			
	ZFA NG (44. quaterdecies)	345		344			
	Zone franche urbaine (44. octies A)	987		127			
	Créance due au report en arrière du déficit		346		655		
		Dont divers *					
		Dédution exceptionnelle (art 39 decies A)	643		645		
	Dédution exceptionnelle (art 39 decies B)	648		649			
	Dédution exceptionnelle (art 39 decies C)						
	Dédution exceptionnelle (art 39 decies D)						
Dédution exceptionnelle (art 39 decies E)							
Dédution exceptionnelle (art 39 decies F)							
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS			352	67 532	354		
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)			356			
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :					360	
	RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS			370	67 532	372	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

Etats financiers au 31/12/2023

Annexes

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **774 295** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **300 207** euros et un total **charges** de **194 599** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **105 609** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2023** et finit le **31/12/2023**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposables.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux

Règles et Méthodes Comptables

principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Changements de méthode

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2017-01 du 05 mai 2017, modifié par le règlement ANC N°2017-03 du 03 novembre 2017
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce 2017 et mis à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement des comptes annuels.

Faits caractéristiques

Aucun fait caractéristique à signaler sur l'exercice.

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluation	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencement aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport	19 502		791			19 502 791
	Matériel de bureau, informatique et mobilier						
	Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	19 502		791			20 293
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	580 470					580 470
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	580 470					580 470
TOTAL		599 972		791			600 763

Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2023
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels				
Autres Instal., agencement, aménagement divers				
Matériel de transport	6 230	4 876		11 105
Matériel de bureau, mobilier		90		90
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	6 230	4 965		11 195
TOTAL	6 230	4 965		11 195

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement n des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et	Mode dégressif	A mort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et	Mode dégressif	A mort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Créances et Dettes

		31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	87 360	87 360	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	480	480	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés	30 178	30 178	
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avances	303	303	
TOTAL DES CREANCES		118 322	118 322	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	2 617	2 617		
	Personnel et comptes rattachés	8 326	8 326		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 230	3 230		
	Impôts sur les bénéfices	5 384	5 384		
	Taxes sur la valeur ajoutée	21 849	21 849		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	86	86		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	37 859	37 859		
	Autres dettes	2 040	2 040		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		81 390	81 390		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)		23 375			

Charges à payer (avec détail)

	31/12/2023	31/12/2022	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers	746		746	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 605	2 551	54	2,10
Dettes fiscales et sociales	9 904	23 760	(13 856)	-58,32
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes	2 040		2 040	
TOTAL	15 295	26 311	(11 016)	-41,87

Produits à recevoir (avec détail)

	31/12/2023	31/12/2022	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients	78 000	47 098	30 902	65,61
Autres créances				
TOTAL	78 000	47 098	30 902	65,61

Charges constatées d'avance (avec détail)

	31/12/2023	31/12/2022	Variations %
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	303	591	(288) -48,73
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL	303	591	(288) -48,73

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Capital social

		31/12/2023	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		37 510,00	10,0000	375 100,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		37 510,00	10,0000	375 100,00

Ventilation du chiffre d'affaires

	France	Export	Total
Ventes de marchandises			
Production vendue de biens			
Production vendue de travaux			
Production vendue de services	243 900		243 900
TOTAL	243 900		243 900

Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de la société au cours des cinq derniers exercices

(articles R. 225-102 du Code de commerce)

			31/12/2021	31/12/2022	31/12/2023
CAPITAL en Fin d'exercice	Capital social		375 100	375 100	375 100
	Nombre d'actions ordinaires		37 510	37 510	37 510
	Nbre d'actions dividende prioritaire sans droit de vote				
	Nombre maximal d'actions à créer :				
	- Par conversion d'obligation				
	- Par droit de souscription				
OPERATIONS et RESULTAT	Chiffre d'affaires (hors taxes)		115 600	185 948	243 900
	Résultat avant impôts, participations dotations aux amorts et prov.		44 256	224 417	123 207
	Impôts sur les bénéfices		8 901	6 346	12 633
	Participation des salariés				
	Résultat après impôts, participation, dotations aux amorts et provisions		34 001	213 195	105 609
	Résultat distribué			15 000	20 000
RESULTAT PAR ACTION	Résultat après impôts, participation, avant dotations aux amorts et prov.		1	6	3
	Résultat après impôts, participation, dotations aux amorts et provisions		1	6	3
	Dividende attribué				1
PERSONNEL	Effectif moyen salarié		1	1	1
	Montant de la masse salariale		38 162	81 515	95 468
	Montant des sommes versées en avantages sociaux		17 744	45 733	57 936

Filiales et participations

31/12/2023		Capital	Capitaux propres	Q uote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
					Brute	Nette
A. Renseignements détaillés						
1. Filiales (Plus de 50 %)						
SAS A POINT FERME		5 000	65 294	51,00	13 050	13 050
2. Participations (10 à 50 %)						
SARL MIROITERIE UNI-VERRE		7 000	285 496	50,00	375 000	375 000
SAS MIROITERIE UNI VERRE ROUEN		7 000	275 478	50,00	191 920	191 920
SCI DE LA MOTTE		1 000	(34 810)	50,00	500	500
1. Filiales (Plus de 50 %)		Prêts et avances consentis	Montant des cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés
SAS A POINT FERME				324 000	14 407	
2. Participations (10 à 50 %)						
SARL MIROITERIE UNI-VERRE				2 121 727	82 642	35 000
SAS MIROITERIE UNI VERRE ROUEN		8 697		1 981 886	79 060	20 000
SCI DE LA MOTTE		21 482		52 800	6 807	
B. Renseignements globaux		Filiales non reprises en A		Participations non reprises en A		
		françaises	étrangères	françaises	étrangères	
Capital						
Capitaux propres						
Quote part détenue en pourcentage						
Valeur comptable des titres détenus - Brute						
Valeur comptable des titres détenus - Nette						
Prêts et avances consentis						
Montant des cautions et avals						
Chiffre d'affaires						
Résultat du dernier exercice clos						
Dividendes encaissés						

DC INVEST
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL DE 375 100 €
SIEGE SOCIAL : 103 RUE DE LA BERGERIE
76500 LA LONDE
897 557 880 RCS ROUEN

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 15 MAI 2024

Décision d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023

TROISIÈME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 105 609 €, de la manière suivante :

- à la réserve légale pour un montant de 5 280 €,
- à l'associé unique à titre de dividendes pour un montant de 37 500 €
- au poste Autres réserves pour un montant de 62 829 €.

Ainsi, chaque part recevra un dividende de 0,99 €, entièrement éligible à l'abattement de 40% prévu à l'article 158,3-2° et 4° du C.G.I.

Les dividendes seront mis en distribution à compter de ce jour.

Comme l'y oblige la législation en vigueur, la société retiendra sur le montant du dividende versé à la personne physique, le montant des prélèvements sociaux et du prélèvement forfaitaire unique défini par les dispositions de l'article 117 quater du code général des impôts. Toutefois, la personne peut demander à en être dispensée si elle réunit les conditions fixées par ledit article et l'article 242 quater du code général des impôts. Le prélèvement forfaitaire unique s'applique de plein droit, toutefois le contribuable a la possibilité d'opter pour le barème progressif de l'impôt sur le revenu. Cette option, expresse et irrévocable, est globale (elle porte sur l'ensemble des revenus et gains entrant dans le champ d'application du prélèvement forfaitaire unique). Elle doit être exercée chaque année lors du dépôt de la déclaration de revenus et au plus tard avant la date limite de déclaration.

L'imposition des dividendes s'effectue en conséquence en deux temps :

* l'année de leur versement, les dividendes sont soumis, sauf exceptions, au prélèvement forfaitaire non libératoire perçu à titre d'acompte ;

* l'année suivante, ils sont soumis à l'impôt sur le revenu au taux forfaitaire, sauf option globale pour le barème progressif sous déduction de l'impôt déjà payé et prélevé à la source.

Le contribuable dont le revenu fiscal de référence n'excède pas 50 000 euros pour le célibataire, divorcé ou veuf, et 75 000 euros pour le contribuable soumis à une imposition commune peut demander à être dispensé du prélèvement. Le revenu fiscal de référence à retenir est celui de l'avant-dernière année précédant celle du paiement des dividendes. Il est indiqué sur l'avis d'imposition à l'impôt sur le revenu.

La demande de dispense du prélèvement prend la forme d'une attestation sur l'honneur dans laquelle le contribuable indique que son revenu fiscal de référence figurant sur l'avis d'imposition établi au titre des revenus de l'avant-dernière année précédant le paiement des dividendes est inférieur selon le cas à 50 000 euros ou 75 000 euros. La demande doit être envoyée avant le 30 novembre de l'année qui précède le paiement des dividendes.

QUATRIÈME DECISION

Conformément aux dispositions légales, l'associé unique prend acte que les distributions de dividendes et autres revenus distribués au titre des derniers exercices ont été les suivantes :

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement de 40%	Revenus non éligibles à l'abattement de 40%
31/12/2021	15 000 €	0 €
31/12/2022	20 000 €	0 €

CERTIFIÉ CONFORME

LA GERANCE

Monsieur Damien CAPRON

